

7192/21
(OR. en)

PRESSE 3
PR CO 3

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3787^e session du Conseil

Affaires étrangères

Bruxelles, le 22 mars 2021

Président **Josep Borrell**
Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères
et la politique de sécurité

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Actualité.....	4
Voisinage méridional	5
Vidéoconférence avec la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet	6

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Mandat pour l'établissement d'un dialogue sur les droits de l'homme UE-Koweït.....	7
– Décision du Conseil sur l'établissement d'un entrepôt pour les missions civiles de gestion de crise	7
– Décision du Conseil établissant une facilité européenne pour la paix, orientations générales et garanties	7
– Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits	8
– Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant les mesures restrictives à l'encontre du Myanmar/de la Birmanie	8
– Décision et règlement du Conseil concernant les mesures restrictives à l'encontre du Myanmar/de la Birmanie - modification des critères de désignation	8

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES

– Commissaire aux comptes extérieur de la Deutsche Bundesbank et de l'Eesti Pank.....	9
– Dérogation en matière de TVA - Royaume-Uni.....	9
– Méthodologie pour le recensement des établissements d'importance systémique mondiale	10
– Contributions aux dépenses administratives du Conseil de résolution unique	10

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
• Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
• Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POLITIQUE COMMERCIALE

- UE-Indonésie: feu vert pour la signature de l'accord sur la modification des contingents tarifaires de l'OMC après le Brexit..... 10
- UE-Pakistan: feu vert pour la signature de l'accord sur la modification des contingents tarifaires de l'OMC après le Brexit..... 11
- UE-Australie: feu vert pour la signature de l'accord sur la modification des contingents tarifaires de l'OMC après le Brexit..... 11
- UE-Panama: autorisation d'ouverture de négociations concernant le retrait de certains contingents tarifaires de l'OMC 11

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

- 64^e session de la Commission des stupéfiants 11
- Stratégie de cybersécurité de l'UE 12

ENVIRONNEMENT

- Environnement marin - Rapport spécial de la Cour des comptes européenne 12

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Actualité

Le Conseil a fait le point sur la situation au Myanmar, qui continue de se détériorer à la suite du coup d'État militaire du 1^{er} février 2021. Informant les ministres, le haut représentant, M. Borrell, a souligné que l'UE poursuivrait ses efforts diplomatiques pour contribuer à désamorcer la situation et œuvrer au rétablissement de la démocratie et du gouvernement civil légitime.

Les ministres ont ensuite été informés sur les Balkans occidentaux et, en particulier, sur les événements récents et à venir, tels que les conseils de stabilisation et d'association et la visite récente dans la région du représentant spécial de l'UE pour le dialogue entre Belgrade et Pristina et d'autres questions régionales relatives aux Balkans occidentaux, Miroslav Lajčák.

Le Conseil a également eu un bref débat sur la Russie, au cours duquel les ministres ont confirmé que les cinq principes directeurs restaient très pertinents et que, dans le cadre de ces principes, l'UE prendrait ses distances à l'égard de la Russie, exercerait une pression sur celle-ci ou dialoguerait avec elle, selon que la situation le justifie. Les dirigeants de l'UE débattront des relations avec la Russie lors de leur vidéoconférence des 25 et 26 mars.

Le haut représentant a communiqué des informations sur le conseil d'association UE-Géorgie qui s'est tenu le 16 mars et sur les efforts de médiation déployés par l'UE au cours des dernières semaines pour apporter une solution à la crise politique que traverse la Géorgie. Le haut représentant a réaffirmé la nécessité pour tous les dirigeants des partis politiques géorgiens de donner la priorité aux intérêts des Géorgiens, de faire les compromis nécessaires et de porter leur attention sur d'autres questions urgentes telles que la pandémie de coronavirus, la reprise économique et la sécurité nationale de la Géorgie.

Il a également été question du Venezuela à la lumière des événements récents, comme le fait que la chef de la délégation de l'UE au Venezuela ait été expulsée du pays et que l'ambassadeur vénézuélien auprès de l'UE ait été déclaré persona non grata par l'UE. Le débat a mis en évidence le fait que la stabilisation et la redémocratisation du pays étaient possibles, mais que cela nécessiterait des efforts soutenus.

Enfin, le haut représentant a informé les ministres de la situation en Éthiopie et des informations quotidiennes en provenance du pays faisant état de violations massives des droits de l'homme. L'UE continuera d'accentuer la pression afin que l'accès humanitaire soit autorisé, que des enquêtes indépendantes soient lancées sur les atteintes aux droits de l'homme et que les troupes érythréennes se retirent. Le haut représentant a souligné que l'UE se tenait prête à activer tous ses instruments de politique étrangère à l'encontre des personnes responsables de violations des droits de l'homme et qu'il avait chargé le ministre finlandais des affaires étrangères, Pekka Haavisto, de retourner dans la région pour y effectuer une deuxième mission.

Turquie

Le Conseil a fait le point sur les relations entre l'UE et la Turquie dans la perspective d'un rapport conjoint élaboré par le haut représentant et la Commission en vue de la vidéoconférence des membres du Conseil européen des 25 et 26 mars.

D'une manière générale, les ministres ont estimé que le rapport constituait une bonne base pour les travaux du Conseil européen.

Résumant le débat, le haut représentant a souligné que, depuis les conclusions du Conseil européen de décembre 2020, les autorités turques avaient émis des signaux positifs. Bien que des mesures aient été prises dans le sens d'une désescalade en Méditerranée orientale, le processus reste fragile et les efforts de désescalade doivent se poursuivre.

Les ministres sont convenus qu'il importait de maintenir la dynamique qui s'est installée et de la consolider, mais aussi de maintenir toutes les options sur la table si l'évolution de la situation l'exige.

Voisinage méridional

Le Conseil a ensuite procédé à un échange de vues sur le voisinage méridional.

Le débat a mis en évidence la nécessité d'un partenariat renforcé, plus étroit et plus efficace, et le fait que l'UE doit collaborer avec ses partenaires pour résoudre des problèmes communs tels que: la COVID, les conflits, les migrations, le changement climatique et le terrorisme.

Les ministres se sont concentrés en particulier sur la manière de mettre en œuvre et de rendre opérationnelle la communication conjointe sur un partenariat renouvelé pour le voisinage méridional du 9 février 2021. Lors de leurs interventions, ils ont abordé divers aspects tels que la promotion de réformes, la coopération avec la société civile, l'exploitation du potentiel des transitions écologique et numérique, etc.

Des conclusions du Conseil sur le voisinage méridional seront adoptées lors d'un prochain Conseil des affaires étrangères.

Vidéoconférence avec la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet

Les ministres ont eu l'occasion de procéder à un échange de vues avec la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, sur l'état des droits de l'homme dans le monde et sur les évolutions récentes de la situation à cet égard.

La vidéoconférence a également été l'occasion de lancer le dialogue stratégique entre l'UE et le Haut-Commissariat, une nouvelle initiative présentée dans la stratégie relative au renforcement de la contribution de l'UE à un multilatéralisme fondé sur des règles.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mandat pour l'établissement d'un dialogue sur les droits de l'homme UE-Koweït

Le Conseil a autorisé la signature du mandat pour l'établissement d'un groupe de travail au niveau des experts sur les droits de l'homme entre le ministère des affaires étrangères de l'État du Koweït et le Service européen pour l'action extérieure.

Décision du Conseil sur l'établissement d'un entrepôt pour les missions civiles de gestion de crise

Le Conseil a adopté une décision modifiant et prorogeant la décision (PESC) 2018/653 sur l'établissement d'un entrepôt pour les missions civiles de gestion de crise. Il a également approuvé la fiche d'impact budgétaire.

Décision du Conseil établissant une facilité européenne pour la paix, orientations générales et garanties

Le Conseil a adopté une décision établissant une facilité européenne pour la paix, un fonds extrabudgétaire d'une valeur approximative de 5 milliards d'euros pour la période 2021-2027, qui sera financé par des contributions des États membres de l'UE. Ce nouvel instrument financier couvrira toutes les actions extérieures de l'UE ayant des implications militaires ou dans le domaine de la défense et relevant de la politique étrangère et de sécurité commune.

[L'UE met en place la facilité européenne pour la paix, communiqué de presse](#)

Le Conseil a également approuvé les "orientations générales et priorités proposées pour les mesures d'assistance au cours de la période de démarrage (2021-2023)" de la facilité européenne pour la paix, ainsi qu'un document intitulé "Fournir des technologies et des équipements militaires dans le cadre des principes de base de la FEP pour la conformité et le contrôle" (le "document de garanties de la FEP").

Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits

Le Conseil a décidé d'instituer des mesures restrictives contre onze personnes et quatre entités responsables de graves violations des droits de l'homme et de graves atteintes à ces droits dans divers pays du monde. Parallèlement à l'inscription sur la liste de quatre Russes au début du mois, ces quinze désignations font partie du premier vaste ensemble d'inscriptions sur la liste dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme.

[L'UE impose de nouvelles sanctions liées à des violations graves des droits de l'homme dans le monde, communiqué de presse](#)

Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant les mesures restrictives à l'encontre du Myanmar/de la Birmanie

Le Conseil a institué des mesures restrictives à l'encontre de onze personnes responsables du coup d'État militaire perpétré le 1^{er} février 2021 au Myanmar/en Birmanie ainsi que de la répression militaire et policière exercée ensuite contre des manifestants pacifiques.

[Myanmar/Birmanie: l'UE sanctionne 11 personnes en raison du récent coup d'État militaire et de la répression qui s'en est suivie](#)

Décision et règlement du Conseil concernant les mesures restrictives à l'encontre du Myanmar/de la Birmanie - modification des critères de désignation

Le Conseil a adopté une décision et un règlement modificatif modifiant les critères d'inscription sur la liste énoncés dans la décision 2013/184/PESC du Conseil et le règlement (UE) n° 401/2013 du Conseil concernant les mesures restrictives à l'encontre du Myanmar/de la Birmanie.

La modification des critères d'inscription sur laquelle un accord est intervenu élargit le champ d'application de ce cadre de mesures restrictives en réponse à la situation au Myanmar/en Birmanie à la suite du coup d'état militaire perpétré dans le pays le 1^{er} février 2021.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES

Commissaire aux comptes extérieur de la Deutsche Bundesbank et de l'Eesti Pank

Le Conseil a adopté deux décisions portant agrément du commissaire aux comptes extérieur de la Deutsche Bundesbank et de l'Eesti Pank [6001/21](#) + [6003/21](#)).

Baker Tilly GmbH & Co. KG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft a été agréé en tant que commissaire aux comptes extérieur de la Deutsche Bundesbank pour les exercices 2021 à 2026.

Ernst & Young Baltic AS a été agréé en tant que commissaire aux comptes extérieur de l'Eesti Pank pour les exercices 2021 à 2025.

Dérogation en matière de TVA - Royaume-Uni

Le Conseil a autorisé le Royaume-Uni, en ce qui concerne l'Irlande du Nord, et ce du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, à fixer de façon forfaitaire la quote-part de la TVA afférente aux frais de carburant liés à l'usage privé des véhicules d'entreprise ([6323/21](#)). Cette mesure, qui est facultative pour les assujettis, repose sur le niveau des émissions de dioxyde de carbone produites par le véhicule, qui reflète la consommation de carburant.

Le Royaume-Uni a été autorisé à recourir à cette mesure pour la première fois en 2006; à la suite de la dernière prorogation, en 2018, elle s'appliquait jusqu'au 31 décembre 2020.

Conformément au protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord, qui fait partie intégrante de l'accord de retrait, le droit de l'UE en matière de TVA continue de s'appliquer au Royaume-Uni et sur son territoire en ce qui concerne l'Irlande du Nord pour les marchandises, sous réserve du consentement démocratique, prévu à l'article 18 du protocole. Les assujettis et certaines personnes morales non assujetties au Royaume-Uni continuent, dès lors, d'être soumis au droit de l'UE en matière de TVA pour les transactions portant sur des marchandises en Irlande du Nord.

Méthodologie pour le recensement des établissements d'importance systémique mondiale

Le Conseil a confirmé qu'il n'avait pas l'intention d'exprimer d'objections à l'égard du règlement délégué de la Commission du 11 février 2021 complétant la directive 2013/36/UE par des normes techniques de réglementation précisant la méthodologie selon laquelle les établissements d'importance systémique mondiale sont recensés ainsi que la méthodologie applicable à la définition des sous-catégories d'établissements d'importance systémique mondiale ([6151/21](#)).

Il en résulte que, sauf objection du Parlement européen à l'égard de cet acte délégué, celui-ci sera publié et entrera en vigueur.

Contributions aux dépenses administratives du Conseil de résolution unique

Le Conseil a confirmé qu'il n'avait pas l'intention d'exprimer d'objections à l'égard du règlement délégué de la Commission du 11 février 2021 modifiant le règlement délégué (UE) 2017/2361 en ce qui concerne les modalités de paiement des contributions aux dépenses administratives du Conseil de résolution unique ([6148/21](#)).

Il en résulte que, sauf objection du Parlement européen à l'égard de cet acte délégué, celui-ci sera publié et entrera en vigueur.

POLITIQUE COMMERCIALE

UE-Indonésie: feu vert pour la signature de l'accord sur la modification des contingents tarifaires de l'OMC après le Brexit

Le Conseil a adopté une décision relative à la signature de l'accord entre l'Union européenne et l'Indonésie concernant la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, ainsi qu'une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de cet accord. Après la signature, le projet de décision relative à la conclusion et à l'accord sera formellement transmis au Parlement européen pour approbation.

UE-Pakistan: feu vert pour la signature de l'accord sur la modification des contingents tarifaires de l'OMC après le Brexit

Le Conseil a adopté une décision relative à la signature de l'accord entre l'Union européenne et le Pakistan concernant la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, ainsi qu'une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de cet accord. Après la signature, le projet de décision relative à la conclusion et à l'accord sera formellement transmis au Parlement européen pour approbation.

UE-Australie: feu vert pour la signature de l'accord sur la modification des contingents tarifaires de l'OMC après le Brexit

Le Conseil a adopté une décision relative à la signature de l'accord entre l'Union européenne et l'Australie concernant la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, ainsi qu'une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de cet accord. Après la signature, le projet de décision relative à la conclusion et à l'accord sera formellement transmis au Parlement européen pour approbation.

UE-Panama: autorisation d'ouverture de négociations concernant le retrait de certains contingents tarifaires de l'OMC

Le Conseil a adopté une décision autorisant l'ouverture de négociations avec le Panama au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 en vue d'un accord en ce qui concerne le retrait des contingents tarifaires de l'OMC du Panama sur le lait liquide et le lait évaporé.

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES**64^e session de la Commission des stupéfiants**

Le Conseil a adopté une décision relative à la position à prendre, au nom de l'UE, lors de la 64^e session de la Commission des stupéfiants, en ce qui concerne l'inscription de 8 substances psychoactives ([6193/21](#)).

Stratégie de cybersécurité de l'UE

Le Conseil a adopté ce jour des conclusions sur la stratégie de cybersécurité de l'UE pour la décennie numérique ([6722/21](#)). Cette stratégie a été présentée par la Commission et le haut représentant de l'Union en décembre 2020. Elle expose le cadre de l'action de l'UE visant à protéger les citoyens et les entreprises de l'UE des cybermenaces, à promouvoir des systèmes d'information sûrs et à protéger un cyberspace mondial, ouvert, libre et sûr.

Dans ces conclusions, le Conseil fait observer que la cybersécurité est essentielle à l'édification d'une Europe résiliente, verte et numérique. Il y fixe l'objectif clé consistant à parvenir à une autonomie stratégique tout en préservant une économie ouverte. Il s'agit notamment d'accroître la capacité à opérer des choix autonomes dans le domaine de la cybersécurité afin de renforcer le leadership numérique et les capacités stratégiques de l'UE.

Pour en savoir plus:

[Cybersécurité:le Conseil adopte des conclusions sur la stratégie de cybersécurité de l'UE \(communiqué de presse\)](#)

ENVIRONNEMENT

Environnement marin - Rapport spécial de la Cour des comptes européenne

Le Conseil a approuvé des conclusions sur le rapport spécial n° 26/2020 de la Cour des comptes européenne intitulé: "Milieu marin: l'UE offre une protection étendue, mais superficielle". ([13783/20](#))

Le Conseil remercie la Cour des comptes européenne pour son rapport et prend bonne note des conclusions et des recommandations qui y figurent. (6758/21)